

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)

FICHE DE COMMUNICATION

CADRE HARMONISÉ D'ANALYSE ET D'IDENTIFICATION
DES ZONES À RISQUE ET DES POPULATIONS EN
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU
SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST (CH)



MARS 2024

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL (CILSS)



SOMMAIRE

1. La consommation alimentaire	3
2. L'évolution des moyens d'existence	3
3. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité	4
4. Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë :	6
5. Principaux résultats de l'analyse.....	9
6. Méthodologie de l'analyse	10
7. Difficultés rencontrées dans l'analyse	11
8. Recommandations	12
Partenaires techniques et financiers	15
Partenaires de l'analyse	15
Le Cadre Harmonisé en images	16



1. La consommation alimentaire

Au niveau national, sur la période mars-avril-mai 2024, correspondant à la période courante de l'analyse, les ménages ont une bonne consommation alimentaire (CA). Cette situation est également observée dans quarante-deux (42) départements sur les quarante-cinq (45) analysés.

En l'absence de données sur le HEA¹ (déficit de survie et de protection des moyens d'existence), la consommation alimentaire des ménages a été appréciée à travers le Score de Consommation Alimentaire, le Score de Diversité Alimentaire, l'échelle domestique de la faim et l'indice réduit des stratégies d'adaptation. Dans la majorité des départements, la plupart des indicateurs permettant d'appréhender la CA sont en phase minimale. On note également, un impact positif des facteurs contributifs disponibilité et accessibilité sur la consommation alimentaire.

On compte trois (03) départements où la CA est en sous-pression en période courante. Il s'agit de Kédougou, Salémata et Goudiry. Dans ces départements, les difficultés alimentaires des ménages sont liées à une mauvaise diversité alimentaire. Plus

de 20% des ménages ont consommé 3 groupes d'aliments, ce qui témoigne d'une diversité alimentaire en crise. Les ménages ont par ailleurs vécu l'expérience de la faim notamment dans les départements de Kédougou et de Salémata et, ont développé des stratégies d'adaptation alimentaire de type stress (Salémata et Goudiry). A l'exception de Kédougou, les ménages dans les départements de Salémata et de Goudiry n'ont pas une bonne disponibilité alimentaire et éprouvent des difficultés pour accéder aux aliments en raison de la hausse des prix denrées de base.

Pour la période projetée (juin-juillet-août 2024), la consommation alimentaire des ménages pourrait se détériorer en raison de la diminution des stocks et des difficultés d'accès aux aliments. Dans douze (12) départements elle pourrait basculer en phase sous-pression, il s'agit de Gossas, Kaffrine, Kounghoul, Malem Hodar, Guinguinéo, Kédougou, Saraya, Linguère, Matam, Ranérou, Podor et Saint-Louis. Par contre, dans les départements de Salémata et de Goudiry la consommation alimentaire pourrait passer en phase crise.



2. L'évolution des moyens d'existence

En situation courante, près d'un (1) ménage sur huit (8) a déclaré avoir eu recours à des stratégies de stress liées à leurs moyens d'existence, au niveau national. Ainsi, l'évolution des moyens d'existence (EME) est globalement satisfaisante avec, seulement huit (8) départements du pays en phase sous-pression, soit environ 1/6 des départements analysés. Il s'agit des départements de Kédougou, Salémata, Vélingara, Ranérou, Goudiry, Mbour, Thiès et Tivaouane.

L'évolution des moyens d'existence des ménages n'est en phase crise dans aucun département du pays.

Dans les départements où l'EME est en sous-pression ; excepté Kédougou, au moins 25% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation de type sous-pression à pire, consistant surtout à « vendre le bétail de façon non durable pour l'achat de nourriture », à « vendre les biens productifs du ménage pour l'achat de nourriture » à « emprunter

1 HEA : Household Economy Approach (Analyse de l'Economie des Ménages)

de l'argent pour l'achat de nourriture » et à « réduire les dépenses liées à la production agro-sylvo-pastorale ». Cette proportion de ménages ayant développé des stratégies de sous pression à pire est plus élevée dans les départements de Vélingara (50,3%), Salémata (30,9%) et Goudiry (29,3%).

En période projetée, la situation alimentaire des ménages pourrait légèrement se détériorer avec une dégradation des moyens d'existence. En effet, le nombre de départements avec une EME en phase sous-pression passerait de 08 à 22. Dans deux (2) départements, l'EME pourrait basculer en crise, il s'agit de Salémata et Goudiry. Cette situation serait liée à la baisse des revenus en période de soudure avec la diminution

des flux transfrontaliers (Salémata) et la hausse des prix des denrées de base. Cela entraînerait plus de pression sur les moyens d'existence.

Dans les départements où l'EME serait en minimale (régions de Dakar, Ziguinchor et Sédhiou, départements de Fatick, Foundiougne, Diourbel, Mbacké, Birkilane, Kaolack, Nioro, Kolda, Médina Yoro Foulah, Kanel et Dagana), les ménages pourraient beaucoup profiter des opportunités de leurs zones ce qui leur permettrait d'avoir des revenus pour la période projetée. En effet, durant cette période, les ménages profitent des activités génératrices de revenus, du tourisme, de la récolte des produits forestiers non ligneux, des agrumes, de la mangue etc.



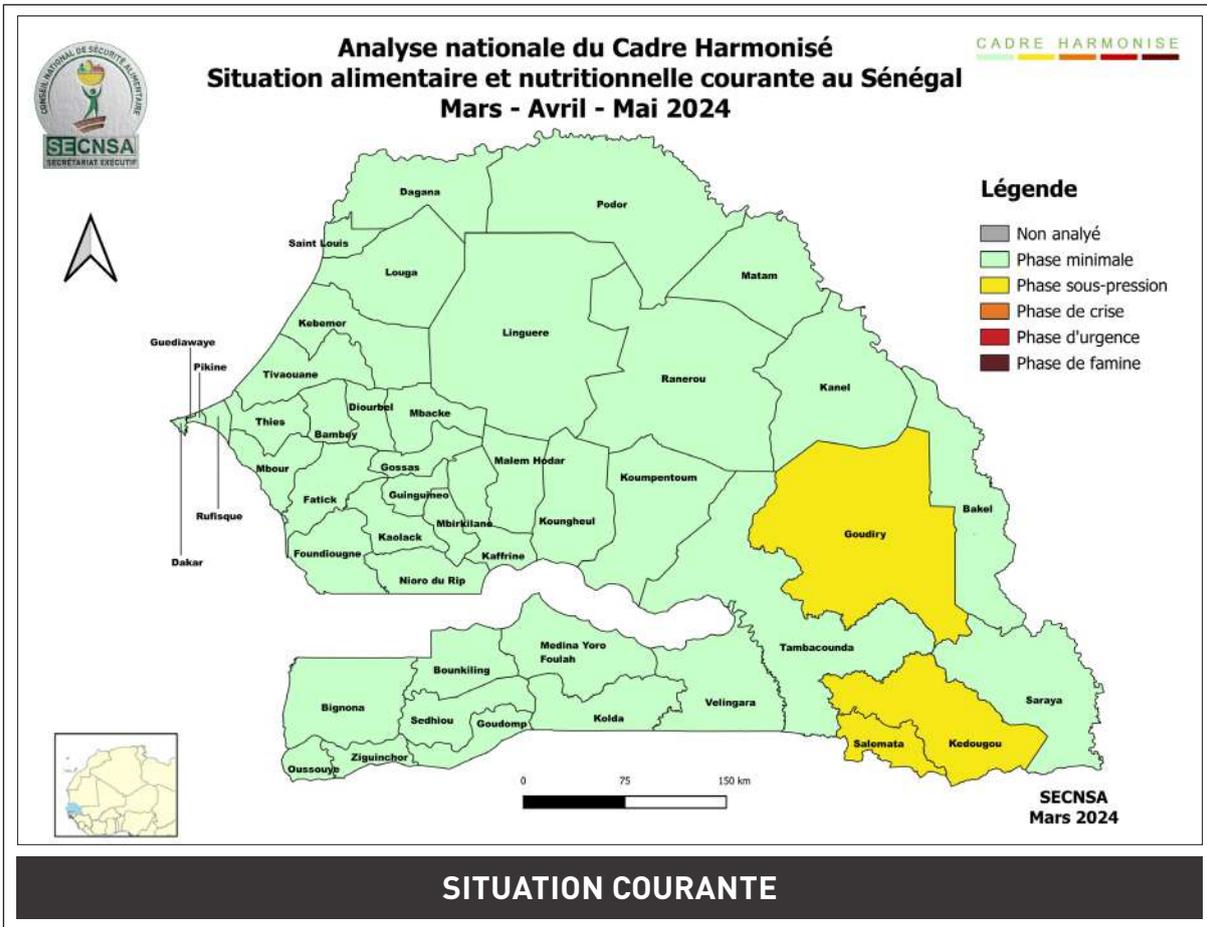
3. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité

Les données sur les feux de brousse, les maladies animales, la Note d'État Corporel², le bilan fourrager négatif ont permis de renseigner les facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité. Ces preuves sont issues de la collecte de données secondaires auprès de la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols, de la Direction des Services Vétérinaires, de la Direction de l'élevage et du Centre de Suivi Écologique.

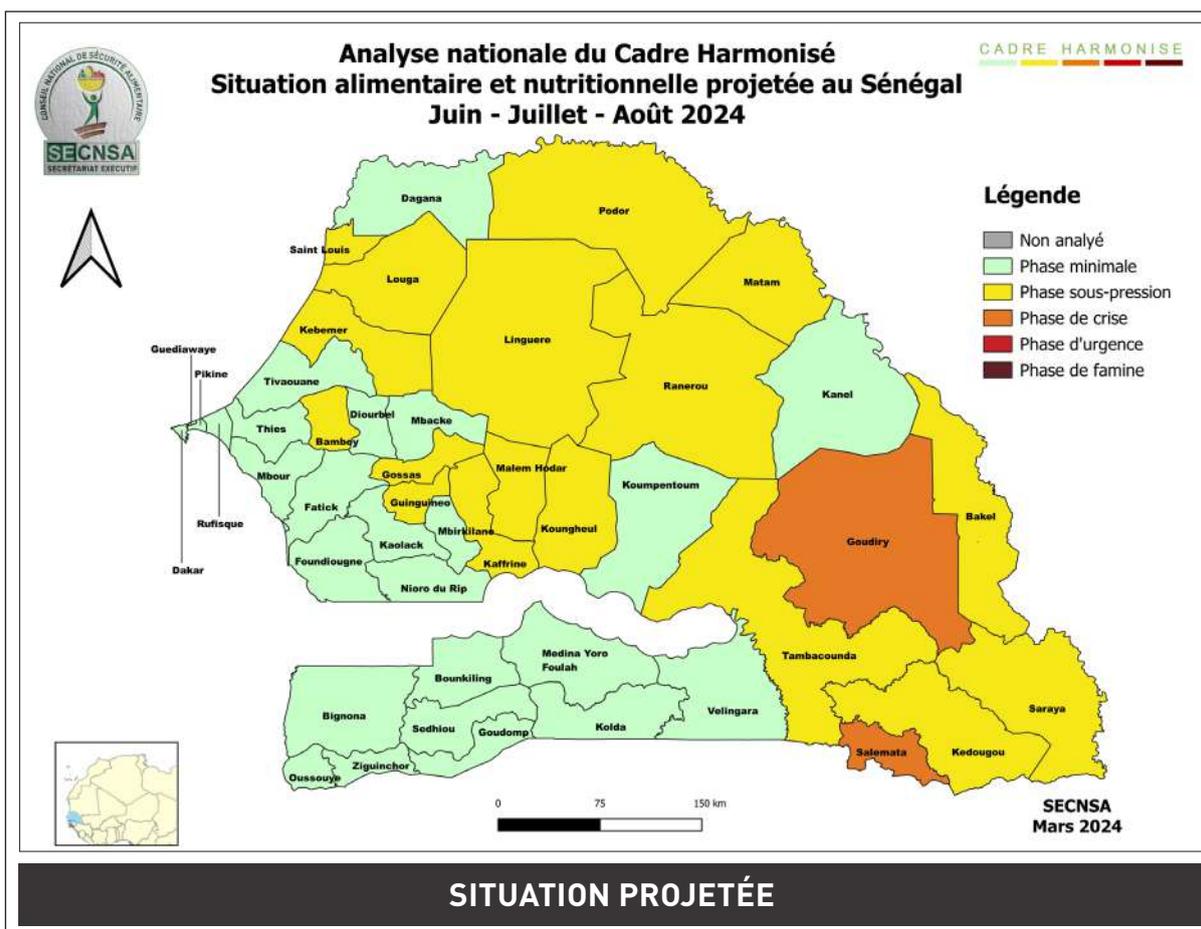
Le bilan fourrager (BF) est déficitaire³ dans 22 départements sur les 42 suivis parmi lesquels on peut citer Podor, Louga, Kébémér, Birkilane, Kaffrine, Matam, Dagana et Linguère avec des valeurs qui oscillent entre -70,1% et -100%. La NEC permettant d'apprécier l'état d'embonpoint du cheptel a montré qu'à Podor et à Dagana entre 30 et 60% des ovins et des bovins ont une NEC de 2, ce qui témoigne des difficultés alimentaires du cheptel et de la vulnérabilité des ménages pastoraux.

2 Lorsque la NEC est inférieure ou égale à 2, elle est analysée comme élément de vulnérabilité.

3 Lorsque le bilan fourrager est déficitaire, il est analysé comme élément de vulnérabilité.



SITUATION COURANTE					
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	42	03	0	0	0
Population	15 652 538	2 101 126	278 526	281	0



SITUATION PROJETÉE					
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	25	18	02	0	0
Population	14 637 597	2 876 365	506 632	11 877	0

4. Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë :

DISPONIBILITÉ :

Les preuves utilisées pour analyser la disponibilité sont : les statistiques agricoles provisoires de la campagne agricole 2023-2024, le bilan fourrager, les statistiques sur l'évolution des produits forestiers non ligneux, la production halieutique, la Note d'État Corporel⁴ et l'évolution du cheptel.

Les statistiques agricoles provisoires ont montré ; au niveau national, une hausse de 16% de la production céréalière, par rapport à la campagne 2022-2023 et, de 29,8% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

⁴ Lorsque la NEC est supérieure à 2, elle est utilisée dans l'analyse de la disponibilité

Concernant les légumineuses ; par rapport à la moyenne des 5 dernières années, la production de niébé a haussé de 17,5%, celle du sésame et de l'arachide de 93,4% et de 9,4% respectivement.

Cette situation cache des disparités. Comparé à la moyenne des 5 dernières années une baisse importante de la production de maïs a été notée dans les départements de Goudiry (-47%) et de Matam (-80%). La production de riz a également baissé dans les départements de Saraya (-28%), Salémata (-28%), Matam (-19%) et Kolda (-14%).

Pour les cultures de rentes, la production de l'arachide a connu une baisse, notamment dans les départements de Kébémér (-44%), Goudiry (-41%), Médina Yoro Foulah (-27%) et Malem Hodar (-19%).

Le bilan fourrager est excédentaire⁵ dans une partie de la zone pastorale (Kanel et Ranérou) et dans les départements de Malem Hodar, Koumpentoum, Koungheul et Tambacounda, qui font partie de la zone d'accueil de transhumants.

La situation halieutique est globalement marquée par une diminution des captures (-3%) par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années au niveau national. Toutefois, il y a des disparités au niveau régional. En effet, on enregistre de fortes baisses ; par rapport à la moyenne des cinq dernières années, dans les régions de Louga (-41%), Kaolack (-30%), Dakar (-21%) et Thiès (-18%).

Cette situation s'explique ; entre autres, par la surpêche, les mauvaises pratiques de pêche et le non-respect des périodes de repos biologiques.

ACCESSIBILITÉ

La variation des prix des céréales, des légumineuses et des termes de l'échange bétail/céréales, calculée sur la moyenne des cinq (5) dernières années, la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales des ménages, la distance par rapport au marché d'approvisionnement, la variation des prix du fourrage et des aliments du bétail et la perception des revenus du ménage sont les principales preuves utilisées pour analyser l'accessibilité aux aliments. Dans la majorité des départements analysés, on assiste à une hausse légère à moyenne des prix des denrées de base notamment le mil « souna », le maïs et le riz. Cependant, à Kédougou, à Salémata et à Saraya on observe une montée vertigineuse des prix du Kilogramme de mil « souna » et de maïs. Les hausses dépassent largement 50%. Il convient de préciser que ces départements ne sont pas des zones de production de mil « souna », toutefois les hausses sur le prix du maïs sont préoccupantes. En effet, cette céréale est la principale denrée consommée par les ménages dans ces départements.

Le prix des légumineuses est globalement en hausse par rapport à la moyenne des 5 dernières années, avec des variations similaires à celles observées sur les céréales.

Au Sénégal, 3 ménages sur 5 (60%) consacrent plus de 50% de leurs dépenses à l'alimentation, ce qui illustre la vulnérabilité économique des ménages. Toutefois, cette situation au niveau nationale cache une certaine disparité. En effet, la situation est plus accentuée dans les départements de Gossas (88,8%), Kébémér (87,1%), Podor (83,5%) et Vélingara (89,6%).

Hormis le département de Bakel où la variation des prix des caprins a connu une baisse (-18%) sur la moyenne des 5 dernières années, on observe partout ailleurs une hausse des prix du bétail. Ces hausses notées sur le prix du bétail depuis quelques années ne

⁵ Lorsque le bilan fourrager est excédentaire, il est analysé comme élément de disponibilité

se sont toujours pas estompées. En raison de l'augmentation du prix du kilogramme de riz importé brisé ordinaire, les termes de l'échange (TDE) bétail/riz sont en défaveurs des éleveurs dans la plupart des départements pastoraux. Cette situation va davantage impacter négativement les ménages pauvres et très pauvres qui ne disposent pas d'un grand nombre de têtes de bétail et qui dépendent exclusivement du marché.

Concernant les revenus, près d'un quart des ménages (24,9%) au niveau national a déclaré que ses revenus ont baissé au cours des 30 derniers jours précédents l'enquête de suivi de la situation alimentaire⁶. Cette baisse occasionne des difficultés d'accès au marché notamment pour les ménages les plus vulnérables.

UTILISATION DES ALIMENTS Y COMPRIS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE :

L'utilisation des aliments y compris l'eau a été analysée à travers les preuves suivantes : le taux d'accès à l'eau potable, les types de toilettes utilisés par les ménages, le coût d'une alimentation saine et nutritive, la prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS) et les sources d'énergies de cuisson. Ces preuves ont servi à apprécier le pilier utilisation. Les ménages consomment une eau provenant d'une source améliorée dans la majorité des départements analysés avec des taux qui dépassent largement 80% excepté les départements de Médina Yoro Foulah, Vélingara, Kounghoul, Kolda, Goudiry, Bakel, et la Région de Sédhiou. Dans ces départements au moins 20% des ménages consomment une eau provenant d'une source d'eau non améliorée.

Au niveau national, près de 3 ménages sur 10 (27,1%) utilisent des toilettes non améliorées. En effet, cette situation est beaucoup plus marquée dans les départements de Médina Yoro Foulah (94,1%), Kolda (83,7%), Vélingara (82,8%), Salémata (79,8%), Saraya (77,5%), Ranérou (62%), Malem Hoddar (59,7%), dans la région de Ziguinchor (57,8%) et Kaffrine (51,5%).

L'utilisation de toilette non améliorée est source de maladies.

Au niveau national, le coût moyen estimé d'une alimentation saine et nutritive est de 2289 francs CFA. Toutefois, dans les régions de Ziguinchor (2909 francs CFA/ménage/jour) et de Kédougou (2783 francs Cfa/ménage/jour), il dépasse la moyenne nationale, en raison de l'éloignement par rapport aux principales zones d'approvisionnement qui augmente les coûts de transport.

Concernant la malnutrition, on note une prévalence élevée de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS)⁷ dans les régions de Diourbel (2,4%) et Matam (3,7%).

STABILITÉ :

Les calendriers saisonniers des zones de moyens d'existence (ZME) et la durée des stocks sont les preuves utilisées pour l'analyse de la stabilité. Les calendriers ont été élaborés lors de la réalisation des profils (situation de référence) des zones de moyens d'existence. Ils décrivent les différentes activités socioéconomiques réalisées par les populations sur une année de consommation.

Ils mettent en exergue les principales activités dans les ZME et les périodes durant lesquelles elles se déroulent. La durée des stocks permet de mesurer le nombre de mois de couverture des besoins sur une année de consommation. Près de 70% des ménages (68,2%) ont un stock qui ne dépasse pas une semaine.

⁶ Enquête Sécurité Alimentaire 8ème passage, janvier 2024.

⁷ Résultats Enquête Démographique et de Santé Sénégal – EDS-2023 ANSD.



5. Principaux résultats de l'analyse

PÉRIODE COURANTE

Les résultats de la période courante, mars à mai 2024 mettent en exergue une situation alimentaire assez satisfaisante, avec **quinze millions six-cent-vingt-cinq mille cinq-cent-trente-huit personnes** (15 652 538) en phase minimale, soit 87% de la population, **qui parviennent à couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.**

Deux millions cent-un-mille-cent-vingt-six (2 101 126) personnes sont en phase 2 (sous-pression), soit 12 % de la population analysée. **Ces personnes ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent pas assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.**

PÉRIODE PROJETÉE

Pendant cette période, la situation pourrait se dégrader si aucune mesure n'est prise. Le pourcentage de personnes en phase minimale passerait de 87% à 81% soit **quatorze millions six-cent-trente-sept-mille cinq-cent-quatre-vingt-dix-sept** (14 637 597) personnes. La population en phase sous-pression devrait augmenter pour atteindre **deux-millions-huit-cent-soixante-seize-mille-trois-cent-soixante-cinq** (2 876 365) personnes. Celle de la phase crise à pire (3 à 5) passerait à **cinq-cent-dix-huit-mille-cinq-cent-neuf** (518 509) personnes, ce qui représente 3% de la population analysée.

Les résultats révèlent, également qu'au-delà de l'augmentation du nombre de départements en phase sous-pression, la crise pourrait s'installer dans deux (02) départements, il s'agit de Goudiry et de Salémata.

Le nombre de personnes en phase 3 à 5 (crise à pire), actuellement s'élève à **deux-cent-soixante-dix-huit-mille-huit-cent-sept** (278 807), soit 2% de la population. Ces personnes (qui ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate) sont surtout localisées dans les départements de Pikine, Dakar, Mbacké, Guinguinéo, Kédougou, Linguère et Goudiry.

Les ménages en phase crise ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

La probable diminution des stocks, voire leur épuisement total dans certaines localités, combinée à l'inflation galopante des prix des principales denrées de base, des légumineuses et une baisse considérable du disponible fourrager seraient les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages.

6. Méthodologie de l'analyse

L'atelier d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est tenu du 04 au 09 mars 2024, à l'hôtel Amaryllis, à Saly.

En l'absence du Secrétaire Exécutif, Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Monsieur Ibrahima NDIAYE conseiller technique a présidé l'atelier. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la participation de la Directrice Adjointe du Programme Alimentaire Mondiale (PAM), de la chef de projet du PA-PNASAR, de la Responsable du Suivi Évaluation (RSE) du PRAPS 2-SN et de Monsieur Adamou OUSMANE expert en sécurité alimentaire basé au centre AGRYMET du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), coach de l'atelier. A la suite des allocutions d'ouverture des invités, Monsieur Ibrahima NDIAYE, au nom du Secrétaire Exécutif du SE-CNSA, a dit le message solennel d'ouverture de l'atelier du Cadre Harmonisé session mars 2024.

Après un tour de table pour la présentation des participants, s'en est suivie celle des données secondaires et primaires dans l'ordre suivant :

- Le CSE a présenté les indices de végétation satellitaires, l'estimation de la production de biomasse fourragère et le calcul du bilan fourrager
- La DPES/MEPA a présenté la situation de l'élevage en 2023; le dispositif de collecte, la méthodologie de calcul et de traitement des données; l'analyse de l'évolution du cheptel entre 2019 et 2023 ; l'analyse de l'évolution de la production de viande entre 2018 et 2022
- Le SE-CNSA a présenté les résultats de l'Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA-8, janvier 2024)

A la suite des présentations, une séance de discussion s'est ouverte. A la fin de celle-ci, la matrice intermédiaire a été présentée aux analystes, une relecture des données saisies et la génération des tableurs ont été faites.

En prélude à l'analyse, les membres de la CNA-CH ont pris connaissance des recommandations du Comité Technique du Cadre Harmonisé (CT-CH) afin de s'imprégner des préalables indispensables à un exercice d'analyse selon la méthodologie du CH. Cette présentation a permis de faire tout d'abord le rappel des principes de consensus technique et de convergence des preuves. L'accent a été mis surtout sur la rédaction des conclusions et l'inférence des facteurs contributifs sur le phasage des résultats, comme préconisé par le CT du CH. Pour des besoins de l'analyse, le manuel 3.0 du CH (PDF) a été mis à la disposition de tous les analystes et a constitué le principal guide méthodologique pour les travaux de groupes. Cinq (5) groupes de travail ont été constitués. La constitution des groupes a tenu compte des expertises nécessaires pour l'analyse des données. A cet effet, l'équilibre entre nouveaux et anciens a été respecté.

Les tâches assignées aux groupes de travail consistaient ; pour chaque département, au remplissage et à l'analyse des données de son tableur. Au total 45 départements ont été analysés au cours de cette session du Cadre Harmonisé.

Le vendredi 8 mars 2024, les cinq groupes de travail ont présenté les résultats de leurs travaux à l'ensemble des membres de la CNA-CH lors de la séance plénière. En effet, après les explications sur la démarche adoptée pour la restitution des travaux de groupes données par le modérateur, les restitutions se sont déroulées de 15h 58 minutes à 20h 24 minutes.

A la suite d'un débat très riche ponctué

d'observations et de suggestions apportées sur les analyses faites sur les 45 départements, les groupes de travail étaient invités à retourner en salle afin d'intégrer les différentes remarques et observations émises à leur endroit.

Le samedi 09 mars 2024 s'est tenue la cérémonie de restitution des résultats provisoires et de clôture de la session du Cadre Harmonisé de mars 2024. Celle-ci a démarré à 10h 30 minutes par la prise de parole de Monsieur Jean-Pierre SENGHOR Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire qui a dit un message de salutation et a souhaité la bienvenue à toute l'assistance. Ensuite, le responsable de la cellule du système d'alerte précoce (CELSAP) Monsieur Amar Racine SOW a présenté les résultats provisoires du Cadre Harmonisé de mars 2024. A la fin de la présentation des résultats provisoires, une séance de discussion a été ouverte.

Pour terminer, les membres de la CNA-CH ont procédé à la validation consensuelle

des résultats, et ont évalué (en ligne) l'atelier suivant un canevas proposé par le CILSS. La cérémonie officielle de clôture du CH a débuté à 12h 18 minutes, suivant l'enchaînement des prises de parole ci-après :

- **Mme Adjaratou Mbodji SEYDI**
Représentante du PRAPS 2-SN
- **Mme Sokhna Guissé NIANG**
Coordonnatrice du projet PA-PNASAR
- **M. Adamou OUSMANE**
coach du CILSS
- **M. Papa Gormack NDIAYE**
Représentant du Directeur du PAM
- **M. Jean-Pierre SENGHOR**
Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire

La session du Cadre Harmonisé de mars 2024 a été clôturée par le Secrétaire Exécutif à 12h 50 minutes.

7. Difficultés rencontrées dans l'analyse

Lors des préparatifs de l'atelier du CH et au cours de son déroulement, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées. On peut citer ; entre autres :

- ▣ La non tenue des CH décentralisés faute de moyens
- ▣ Mise à niveau des nouveaux participants au CH national
- ▣ Retard dans la mise à disposition de certaines preuves (agriculture, marché prix des denrées)
- ▣ Absence de données sur les indicateurs de résultats (HEA) ;
- ▣ Absence de données sur la MAG Poids/Taille
- ▣ Insuffisance des données sur les facteurs contributifs de nutrition ;
- ▣ Indisponibilité de données définitives de la production agricole pour la campagne 2023 - 2024;
- ▣ Insuffisance des données pour l'analyse des départements de la région de Dakar
- ▣ Absence de statistiques sur les productions horticoles désagrégées au niveau régional ou départemental.

8. Recommandations

A L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

- Fournir une assistance alimentaire en faveur des 518 509 personnes de la phase 3 à pire, soit 3% de la population du pays avant la soudure prochaine
- Assister le noyau sensible du cheptel dans les zones pastorales
- Appuyer sur le plan financier le SE-CNSA pour l'organisation des ateliers du CH au niveau national et dans les régions ;
- Appuyer le SE-CNSA pour la mise à jour de la carte des Zones de Moyens d'Existences (ZME) du Sénégal ;
- Appuyer le SE-CNSA pour la réactualisation de la situation de référence dans les ZME ;
- Financer la collecte continue (trimestrielle) des données sur la sécurité alimentaire (enquête systématique)

A L'ENDROIT DU CILSS ET DES PARTENAIRES

- Poursuivre le renforcement des capacités des membres de la Cellule Nationale d'Analyse du CH, à travers une formation certifiante de niveau 1 et 2 sur la version 3.0 du manuel ;
- Poursuivre l'appui technique à la Cellule Nationale d'Analyse du CH lors des ateliers du CH

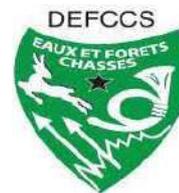
3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	Classification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph (Situation courante)					Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
			85%	14%	1%	0%	0%						
Dakar	1 182 417	1	85%	14%	1%	0%	0%	1 005 054	165 538	11 824	-	-	11 824
Guédiawaye	373 638	1	92%	6%	2%	0%	0%	343 747	22 418	7 473	-	-	7 473
Pikine	1 518 403	1	92%	7%	1%	0%	0%	1 396 931	106 288	15 184	-	-	15 184
Rufisque	822 105	1	85%	14%	1%	0%	0%	698 789	115 095	8 221	-	-	8 221
Bambey	376 945	1	83%	15%	2%	0%	0%	312 864	56 542	7 539	-	-	7 539
Diourbel	344 108	1	89%	10%	1%	0%	0%	306 256	34 411	3 441	-	-	3 441
Mbacké	1 359 757	1	89%	10%	1%	0%	0%	1 210 184	135 976	13 598	-	-	13 598
Fatick	409 283	1	87%	12%	1%	0%	0%	356 076	49 114	4 093	-	-	4 093
Foundiougne	376 408	1	86%	13%	1%	0%	0%	323 711	48 933	3 764	-	-	3 764
Gossas	123 167	1	83%	16%	1%	0%	0%	102 229	19 707	1 232	-	-	1 232
Birkelane	151 205	1	95%	3%	2%	0%	0%	143 645	4 536	3 024	-	-	3 024
Kafrine	280 969	1	93%	6%	1%	0%	0%	261 301	16 858	2 810	-	-	2 810
Koungheul	253 710	1	91%	7%	2%	0%	0%	230 876	17 760	5 074	-	-	5 074
Malem Hodar	135 403	1	87%	11%	2%	0%	0%	117 801	14 894	2 708	-	-	2 708
Guinguinéo	513 181	1	85%	13%	2%	0%	0%	436 204	66 714	10 264	-	-	10 264
Kaolack	665 008	1	91%	9%	0%	0%	0%	605 157	59 851	-	-	-	-
Nioro du Rip	160 483	1	89%	10%	1%	0%	0%	142 830	16 048	1 605	-	-	1 605
Kédougou	124 265	2	66%	24%	10%	0%	0%	82 015	29 824	12 427	-	-	12 427
Salémata	28 111	2	65%	23%	11%	1%	0%	18 272	6 466	3 092	281	-	3 373
Saraya	92 912	1	86%	10%	4%	0%	0%	79 904	9 291	3 716	-	-	3 716
Kolda	324 434	1	91%	7%	2%	0%	0%	295 235	22 710	6 489	-	-	6 489
Medina Yoro Foulah	406 504	1	91%	7%	2%	0%	0%	369 919	28 455	8 130	-	-	8 130
Vélingara	185 575	1	85%	13%	2%	0%	0%	157 739	24 125	3 712	-	-	3 712
Kébémér	477 887	1	82%	17%	1%	0%	0%	391 867	81 241	4 779	-	-	4 779
Linguère	336 401	1	82%	14%	4%	0%	0%	275 849	47 096	13 456	-	-	13 456
Louga	312 831	1	84%	15%	1%	0%	0%	262 778	46 925	3 128	-	-	3 128
Kanel	342 507	1	88%	10%	2%	0%	0%	301 406	34 251	6 850	-	-	6 850
Matam	387 866	1	87%	12%	1%	0%	0%	337 443	46 544	3 879	-	-	3 879
Ranérou	103 283	1	82%	12%	6%	0%	0%	84 692	12 394	6 197	-	-	6 197
Dagana	387 513	1	89%	10%	1%	0%	0%	344 887	38 751	3 875	-	-	3 875
Podor	330 130	1	82%	15%	3%	0%	0%	270 707	49 520	9 904	-	-	9 904
Saint Louis	487 220	1	89%	9%	2%	0%	0%	433 626	43 850	9 744	-	-	9 744
Boukiling	188 537	1	93%	5%	2%	0%	0%	175 339	9 427	3 771	-	-	3 771
Goudomp	193 867	1	89%	8%	3%	0%	0%	172 542	15 509	5 816	-	-	5 816
Sédhiou	208 380	1	88%	8%	4%	0%	0%	183 374	16 670	8 335	-	-	8 335
Bakel	427 419	1	83%	16%	1%	0%	0%	354 758	68 387	4 274	-	-	4 274
Goudiry	170 816	2	65%	28%	7%	0%	0%	111 030	47 828	11 957	-	-	11 957
Koumpentoum	199 457	1	92%	7%	1%	0%	0%	183 500	13 962	1 995	-	-	1 995
Tambacounda	190 501	1	84%	15%	1%	0%	0%	160 021	28 575	1 905	-	-	1 905
Mbour	880 266	1	84%	15%	1%	0%	0%	739 423	132 040	8 803	-	-	8 803
Thies	937 189	1	85%	14%	1%	0%	0%	796 611	131 206	9 372	-	-	9 372
Tivaouane	650 067	1	84%	15%	1%	0%	0%	546 056	97 510	6 501	-	-	6 501
Bignona	284 897	1	86%	11%	3%	0%	0%	245 011	31 339	8 547	-	-	8 547
Oussouye	52 883	1	87%	12%	1%	0%	0%	46 008	6 346	529	-	-	529
Ziguinchor	274 563	1	87%	11%	2%	0%	0%	238 870	30 202	5 491	-	-	5 491
	18 032 471							15 652 538	2 101 126	278 526	281	-	278 807

3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	Classification de la zone	Pourcentage de ménages Affectés par chaque Ph (Situation projetée)					Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
Dakar	1 182 417	1	81%	17%	2%	0%	0%	957 758	201 011	23 648	-	-	23 648
Guédiawaye	373 638	1	87%	10%	3%	0%	0%	325 065	37 364	11 209	-	-	11 209
Pikine	1 518 403	1	88%	10%	2%	0%	0%	1 336 195	151 840	30 368	-	-	30 368
Rufisque	822 105	1	83%	16%	1%	0%	0%	682 347	131 537	8 221	-	-	8 221
Bambey	376 945	2	75%	20%	5%	0%	0%	282 709	75 389	18 847	-	-	18 847
Diourbel	344 108	1	84%	14%	2%	0%	0%	289 051	48 175	6 882	-	-	6 882
Mbacké	1 359 757	1	86%	12%	2%	0%	0%	1 169 391	163 171	27 195	-	-	27 195
Fatick	409 283	1	83%	15%	2%	0%	0%	339 705	61 392	8 186	-	-	8 186
Foundiougne	376 408	1	82%	16%	2%	0%	0%	308 655	60 225	7 528	-	-	7 528
Gossas	123 167	2	70%	27%	3%	0%	0%	86 217	33 255	3 695	-	-	3 695
Birkelane	151 205	1	88%	9%	3%	0%	0%	133 060	13 608	4 536	-	-	4 536
Kaffrine	280 969	2	78%	20%	2%	0%	0%	219 156	56 194	5 619	-	-	5 619
Koungheul	253 710	2	79%	17%	4%	0%	0%	200 431	43 131	10 148	-	-	10 148
Malem Hodar	135 403	2	77%	19%	4%	0%	0%	104 260	25 727	5 416	-	-	5 416
Guinguinéo	513 181	2	74%	22%	3%	1%	0%	379 754	112 900	15 395	5 132	-	20 527
Kaolack	665 008	1	87%	12%	1%	0%	0%	578 557	79 801	6 650	-	-	6 650
Nioro du Rip	160 483	1	84%	13%	3%	0%	0%	134 806	20 863	4 814	-	-	4 814
Kédougou	124 265	2	54%	30%	14%	2%	0%	67 103	37 280	17 397	2 485	-	19 882
Salémata	28 111	3	43%	35%	19%	3%	0%	12 088	9 839	5 341	843	-	6 184
Saraya	92 912	2	73%	21%	6%	0%	0%	67 826	19 512	5 575	-	-	5 575
Kolda	324 434	1	87%	10%	3%	0%	0%	282 258	32 443	9 733	-	-	9 733
Medina Yoro Foulah	406 504	1	87%	10%	3%	0%	0%	353 658	40 650	12 195	-	-	12 195
Vélingara	185 575	1	82%	14%	4%	0%	0%	152 172	25 981	7 423	-	-	7 423
Kébémér	477 887	2	71%	27%	2%	0%	0%	339 300	129 029	9 558	-	-	9 558
Linguère	336 401	2	69%	25%	6%	0%	0%	232 117	84 100	20 184	-	-	20 184
Louga	312 831	2	70%	28%	2%	0%	0%	218 982	87 593	6 257	-	-	6 257
Kanel	342 507	1	83%	14%	3%	0%	0%	284 281	47 951	10 275	-	-	10 275
Matam	387 866	2	75%	22%	3%	0%	0%	290 900	85 331	11 636	-	-	11 636
Ranérou	103 283	2	67%	24%	9%	0%	0%	69 200	24 788	9 295	-	-	9 295
Dagana	387 513	1	85%	13%	2%	0%	0%	329 386	50 377	7 750	-	-	7 750
Podor	330 130	2	69%	25%	6%	0%	0%	227 790	82 533	19 808	-	-	19 808
Saint Louis	487 220	2	77%	18%	5%	0%	0%	375 159	87 700	24 361	-	-	24 361
Boukiling	188 537	1	89%	8%	3%	0%	0%	167 798	15 083	5 656	-	-	5 656
Goudomp	193 867	1	89%	7%	4%	0%	0%	172 542	13 571	7 755	-	-	7 755
Sédhiou	208 380	1	84%	11%	5%	0%	0%	175 039	22 922	10 419	-	-	10 419
Bakel	427 419	2	76%	22%	2%	0%	0%	324 838	94 032	8 548	-	-	8 548
Goudiry	170 816	3	49%	30%	19%	2%	0%	83 700	51 245	32 455	3 416	-	35 871
Koumpentoum	199 457	1	83%	15%	2%	0%	0%	165 549	29 919	3 989	-	-	3 989
Tambacounda	190 501	2	74%	24%	2%	0%	0%	140 971	45 720	3 810	-	-	3 810
Mbour	880 266	1	82%	16%	2%	0%	0%	721 818	140 843	17 605	-	-	17 605
Thiès	937 189	1	83%	15%	2%	0%	0%	777 867	140 578	18 744	-	-	18 744
Tivaouane	650 067	1	82%	16%	2%	0%	0%	533 055	104 011	13 001	-	-	13 001
Bignona	284 897	1	89%	9%	2%	0%	0%	253 558	25 641	5 698	-	-	5 698
Oussouye	52 883	1	84%	14%	2%	0%	0%	44 422	7 404	1 058	-	-	1 058
Ziguinchor	274 563	1	90%	9%	1%	0%	0%	247 107	24 711	2 746	-	-	2 746
	18 032 471							14 637 597	2 876 365	506 632	11 877	-	518 509

Partenaires techniques et financiers



Partenaires de l'analyse



Nourrir la vie

Le Cadre Harmonisé en images

OUVERTURE ET CLÔTURE



TRAVAUX DE GROUPES





FICHE DE COMMUNICATION FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: SE-CNSA@SE-CNSA.sn



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST AGIR MAINTENANT !